



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F - 69006 LYON ☎ 04.37.24.91.61.

Dieu intervient, dans l'Histoire, par la Vierge Marie...

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Dieu intervient dans l'histoire par la très sainte Vierge Marie. Dès le paradis terrestre, Dieu avait prophétisé, contre le démon, cette intervention : « *Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : elle te brisera la tête, et toi, tu lui tendras des embûches au talon.* »¹

La première intervention de Marie dans l'Histoire a lieu au moment de l'Incarnation comme le signale saint Louis-Marie Grignion de Montfort : « *C'est par la très sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde.* »² Par son *Fiat*, Marie imprime, pour ainsi dire, une modalité mariale à tout l'ordre providentiel divin. C'est pourquoi, Montfort poursuit son affirmation en ces termes, « *et c'est aussi par elle qu'Il doit régner dans le monde* ». C'est précisément par sa médiation universelle de toutes grâces que la Vierge intervient à tout instant dans l'Histoire du salut. Et cela, selon Grignion, jusqu'à la fin du monde : « *C'est par Marie que le salut du monde a commencé, et c'est par Marie qu'il doit être consommé.* »³

La Vierge Marie est intervenue aussi, bien entendu, au Calvaire et à la Pentecôte. Mais, elle intervient encore, par des apparitions multiples et variées, tout au long de l'Histoire.

Le 2 février 1634, à Quito en Equateur, la Vierge apparaît à la Mère Marie-Anne de Jésus Torres, de l'Ordre de l'Immaculée Conception. Elle annonce qu'arriveront de graves hérésies aux XIX^e et XX^e siècles, une crise des vocations, une immoralité publique caractérisée, une corruption de la jeunesse, une crise du sacerdoce, un indifférentisme religieux ravageur et, enfin, la venue d'un prélat qui doit mettre de l'ordre dans le sanctuaire⁴.

En 1830, la Vierge Marie apparaît à sainte Catherine Labouré à la rue du Bac. Ces apparitions se situent au cœur du combat catholique anti-libéral du XIX^e siècle. Marie choisit discrètement une date

emblématique pour entrer dans ce combat : en octobre 1830, Félicité de Lamennais, père du libéralisme catholique dont nous souffrons encore aujourd'hui, fonde à Paris, avec quelques-uns de ses disciples, le quotidien *l'Avenir* qui doit diffuser ses erreurs libérales⁵. Cette apparition de 1830 est aussi un préambule à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854. Or, c'est précisément en 1854, que Dieu met un terme à la carrière de Lamennais.

En 1846, la Vierge, en pleurs, apparaît à La Salette où elle dit : « *J'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils.* » Cette apparition a lieu quatre ans après la découverte du *Traité de la vraie dévotion*, le 22 avril 1842, qui est le manuel des vrais dévots qui se donnent à Marie pour qu'elle les conduise à son divin Fils. Marie vient les encourager.

En 1858, quatre années après la proclamation du dogme de l'Immaculée, la Vierge de Lourdes vient se faire l'écho du magistère du vicaire de son divin Fils : « *Je suis l'Immaculée Conception* », dit-elle à Bernadette. Depuis, Depuis, Lourdes est le théâtre de miracles et de conversions innombrables. Marie intervient dans l'histoire des âmes.

Seize documents en faveur du Rosaire, dont douze encycliques, sont sortis de la plume de Léon XIII. En 1917, quatorze ans après sa mort, la Vierge se présente sous le titre de *Notre-Dame du Rosaire*, à Fatima, et révèle les moyens de faire triompher son Cœur Immaculé. Le 13 juillet 1917, elle proclame, en effet : « *A la fin mon Cœur Immaculé triomphera.* »

L'Immaculée est bien La Femme par excellence qui domine toute l'Histoire « *depuis les premiers chapitres de la Genèse, où nous la voyons écraser la tête du serpent, jusqu'à l'Apocalypse, où elle nous est montrée, nimbée du Soleil de Justice, la tête couronnée d'étoiles, et tenant la lune sous ses pieds* »⁶. ✍

Abbé Guy Castelain+✍

¹ Livre de la Genèse, chap. 3, verset 15.

² *Traité de la vraie dévotion* [VD], n° 1.

³ VD 49.

⁴ *Fideliter* n° 66, novembre-décembre 1988, pp. 66-69.

⁵ *Connaissance élémentaire du libéralisme catholique*, supplément au numéro 140, p. 10. AFS, 31, rue Rennequin, F-75017 Paris.

⁶ Dom de Monléon, *les Noces de Cana*, chapitre VIII, p. 76. NEL, 1959.



Les lectures du bon Père de Montfort



Saint Louis-Marie Grignion de Montfort a donc lu et médité les *Lettres* du Père Surin. Il s'en est imprégné à tel point, que certaines phrases du Jésuite lui ont servi de trame pour rédiger ses écrits.

Voici un nouvel exemple : « *La souffrance, quand on l'accepte de tout son cœur pour l'amour de Dieu, élève l'homme au-dessus de la nature et de tout ce que l'esprit humain peut comprendre. La souffrance le met au rang des forts. Elle purifie le cœur, elle forme l'âme à la grâce, elle la dispose à la parfaite union avec Dieu et elle lui acquiert un trésor de mérites et de biens solides.* » [Lettre 257, 14. IX.1659, Correspondance, DBB, pp. 842-844].

Montfort commente cet enseignement de Surin dans l'introduction de sa fameuse *Lettre aux amis de la Croix* [LAC]. Il y déclare qu'un *Ami de la Croix* « *est un homme tout divin, élevé au-dessus de la raison, et tout opposé aux sens par une vie et une lumière de pure foi et un amour ardent pour la Croix... un roi tout-puissant et un héros triomphant... un homme saint et séparé de tout le visible, dont le cœur est élevé au-dessus de tout ce qui est caduc et périssable... une illustre conquête de Jésus-Christ... un vrai porte Christ* » [LAC n°4]. On retrouve bien, dans cette méditation de Montfort un développement de la citation du Jésuite.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

[**Rappel du plan** : introduction (1-13). **Partie I**, De la vraie dévotion en général. **Chapitre I**, Nécessité de la vraie dévotion. **Article I**, Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II**, Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16). **Section I**. Avant l'Incarnation (16). **Section II**. Dans l'Incarnation (17-21). **Section III**. Après l'Incarnation (22-36). 1^{re} question : investiture solennelle de Marie (23-26). 2^e question : la puissance de Marie sur Dieu (27). 3^e question : Marie souveraine du ciel et de la terre (28). **4^e question : puissance de Marie sur les prédestinés** (29-36), § 1. Marie, Mère de tous les enfants de Dieu (29-30). § 2. Marie, Mère de tout le corps mystique du Christ (31-33). **§ 3. Marie et la sanctification des élus** (34-36), suite.]

IV^e question : Puissance de Marie sur les prédestinés

§ 3. Marie et la sanctification des élus (n^{os} 34-36)

[Rappel : Les numéros 34-36 nous décrivent successivement : 1^o le mandat du Saint-Esprit ; 2^o les deux titres de Marie à recevoir ce mandat : elle est la bien-aimée et elle est l'épouse ; 3^o les vertus de la bien-aimée ; 4^o la fécondité de l'épouse ; 5^o les conséquences pratiques de cette doctrine].

5^o Conséquences pratiques.

[36] Elles sont exposées d'abord sous forme **positive** : « *Quand le Saint-Esprit, son époux, l'a trouvée dans une âme, il y vole, il y entre pleinement, il se communique à cette âme abondamment et autant qu'elle donne place à son épouse.* »

Puis sous forme **négative** : « *Et une des grandes raisons pour lesquelles le Saint-Esprit ne fait pas maintenant des merveilles éclatantes dans les âmes c'est qu'il n'y trouve pas une assez grande union avec sa fidèle et indissoluble épouse.* »

Ces deux conséquences découlent de ce que Marie est l'épouse du Saint-Esprit, épouse fidèle, épouse féconde, épouse indissoluble.

Le Père Terrien⁷ affirme n'avoir trouvé que deux fois ce titre dans la Tradition, une fois dans saint Pierre Damien⁸ et une autre fois chez un Père grec qu'il ne nomme pas.

A l'extrême opposé le Père Poiré, cité par Montfort, affirme⁹ : « *Pourquoi se mettre en peine de prouver cette vérité puisque tous les saints Pères unanimement la prêchent et que c'est la voix ordinaire de l'Eglise catholique ? Saint Ildephonse, saint Bernard, saint Bonaventure, le disent si souvent que [c'est] merveille. Saint Germain, patriarche de Constantinople, l'appelle à cette occasion, l'épouse sans tache et sans reproche (Oratio de Praesentatione B.M.V) les autres à même dessein la nomment : la couche royale et le lit nuptial du Saint-Esprit. Le Bienheureux Saint-Esprit, dit saint Anselme (Lib. De Excel. Virg., cap. 4), l'Amour et le Lien du Père et du Fils, celui en qui et par qui doit être aimé tout ce que nous voulons aimer, est descendu personnellement et en propre substance dans la glorieuse Vierge, et, par un passe-droit incompréhensible, la choisissant à l'exclusion de toute autre créature, l'a faite son épouse, et, par le même moyen, la Reine et l'Impératrice de l'univers.* »

⁷ *La Mère de Dieu*, I p. 202.

⁸ *Oratio de Praesentatione B. M. V.*

⁹ *La Triple Couronne*, T. I., chap. V, IV^e Etoile.

Et l'auteur cite ensuite saint Grégoire de Nysse, saint Laurent Justinien, Tertullien, Eusèbe de Césarée, saint Epiphane, saint Grégoire de Naziance, etc.

La critique textuelle a réalisé des progrès depuis le Père Poiré, et s'il s'agissait de choisir actuellement entre ces deux autorités, celle du P. Terrien, celle du P. Poiré, la question ne pourrait se poser longtemps, car la documentation du premier est extrêmement sérieuse et celle du second est presque incontrôlable. Admettons, par conséquent, que les Pères anciens semblent avoir été défiants à l'égard du titre « *Epouse du Saint-Esprit* » donné à Marie.

Cependant Léon XIII l'admet dans son Encyclique *Divinum illud munus*¹⁰, et pour Montfort la légitimité de cette appellation ne fait pas de doute.

Nous avons déjà expliqué précédemment comment le titre d'époux donné au Saint-Esprit par rapport à la Vierge n'entraîne pas le titre de Père par rapport à Notre-Seigneur.

Par ailleurs, il est le seul terme pouvant exprimer la double relation qui existe entre Marie et la troisième personne de la très sainte Trinité. Car c'est du Saint-Esprit que Marie reçut la fécondité divine pour être la vraie Mère, selon la nature, du Fils unique de Dieu, et pour être la vraie Mère, selon la grâce, de tous les enfants adoptifs de Dieu. Dans l'ordre de la grâce, comme dans l'ordre de la nature, l'époux communique la vie par le moyen de l'épouse. Aussi, « *depuis que cet Amour substantiel du Père et du Fils a épousé Marie pour produire Jésus-Christ, le Chef des élus, et Jésus-Christ dans les élus, il ne l'a jamais répudiée, parce qu'elle a toujours été fidèle et féconde* ». C'est pourquoi elle est aussi *indissoluble Epouse du Saint-Esprit*¹¹.

La conséquence positive s'appuie sur les trois lois fondamentales du mariage : a) l'amour de préférence par lequel l'époux choisit son épouse entre mille et quitte tout pour aller vers elle : « *Il y vole* » ; b) l'union forte et indissoluble, opérée par le lien conjugal et en vertu de laquelle l'époux est chez lui dans la maison de l'épouse : « *Il y entre pleinement* » ; c) les droits réciproques des époux : en vertu de ces droits, l'époux peut disposer de l'épouse et vice-versa. « *Marie, dit saint Bernardin de Sienna*¹² *a acquis comme une sorte de juridiction sur la mission temporelle du Saint-Esprit.* » Elle peut l'amener à s'unir à l'âme à qui elle-même est unie :

¹⁰ Le 9 mai 1897.

¹¹ Les causes de divorce reconnues par la loi ancienne étaient ou bien une infidélité de l'épouse, ou bien la simple stérilité naturelle.

¹² *Sermo IV de Annunt., cap. II, art. 1.*

« *Il se communique à cette âme abondamment et autant qu'elle donne place à son épouse* ».

La conséquence négative s'appuie, d'une part, sur la volonté du Saint-Esprit d'opérer ses merveilles de grâce par Marie, et, d'autre part, sur le fait que Marie n'est pas assez connue et pas assez aimée. Cette dernière cause sera enlevée progressivement, jusqu'à ce que vienne « *ce temps heureux, ce siècle de Marie* » (VD n° 217), où le Saint-Esprit trouvant Marie partout, accomplira, par elle, « *des merveilles éclatantes dans les âmes.* »

à suivre...

Petit directoire de *vie mariale*

*La vie d'union à Notre-Seigneur
par l'union à sa très sainte Mère
selon le Bienheureux de Montfort.*



Résumé pratique

10. TENUE ET CONVERSATIONS.

*Ma bonne Mère,
faites que mon attitude imite la vôtre...
Qu'elle soit toujours
honnête... humble... décente... modeste...*

*Que je ne sois pour personne
occasion de péché...*

*Si je me récréé, que ce soit en votre présence,
jamais dans les divertissements
condamnés ou dangereux pour mon âme...*

*Quoi qu'en dise la chair... le monde... le démon...
Quoi qu'en pensent
mes proches... mes amis... mes maîtres.*

11. EXAMEN.

*Sous votre regard, ô Marie,... et avec vos yeux...
pour couper... arracher... redresser... affermir...*

*Montrez-moi mes défauts...
tels que vous les voyez.
Je dois me corriger et punir,
si je veux me sauver.*

à suivre...

Imprimatur du 16 avril 1926.

150° anniversaire des apparitions de Lourdes (1858-2008)



Montfort n'avait fait que souhaiter une confrérie du Saint Esclavage [cf. VD 227].

Ce n'est que le 25 mars 1899 que **Mgr J.T. Duhamel a érigé la première Confrérie Marie Reine des Cœurs dans l'église paroissiale Notre-Dame de Lourdes à Ottawa au Canada !**

C'est pourquoi, en ce 150° anniversaire des apparitions de Lourdes, la *Confrérie* désire offrir à la Vierge Marie, Immaculée, son **1500^e membre le 8 décembre 2008.**

Elle y parviendra, si vous faites connaître la consécration à *Jésus par Marie* et la *Confrérie*, à votre entourage avant le *Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes !* Pour cela, servez-vous du tract de la *Confrérie*...

Votre première Retraite mariale en 2008 !



☞ **du 1^{er} au 6 août 2008**

Retraite à Jésus par Marie
au Moulin du Pin (France)
Renseignements et inscriptions :
Abbé Pivert ☎ 02.43.98.74.63.

☞ **du 4 au 9 août 2008**

Retraite mariale montfortaine
à Anvers (Belgique)
Renseignements et inscriptions :
Mlle Jacqmin ☎ [0032] 3/229.01.80.

☞ **du 6 au 11 octobre 2008**

Retraite mariale montfortaine
à Enney (Suisse)
Renseignements et inscriptions :
Abbé Pellouchoud ☎ [0041] 62/216.18.18.

☞ **du 13 au 18 octobre 2008**

Retraite du Rosaire
au Moulin du Pin (France)
Abbé Pivert ☎ 02.43.98.74.63.



Lettres reçues



☞ « *Les Retraites du Rosaire sont merveilles. Elles ressemblent aux Retraites de Saint-Ignace, par les méditations des mystères du rosaire. [...]* Les retraites au Moulin du Pin sont fantastiques. »

☞ « *Un grand merci pour la retraite mariale que vous avez prêchée l'an passé à Enney. Elle fut mon rayon de soleil marial qui, j'espère, se renouvellera, peut-être, cette année ?* »

☞ « *[Après la retraite mariale d'Unieux] Me voilà plus forte, avec un fervent désir d'être toujours et partout, et de plus en plus, au service de la très sainte Vierge.* »

☞ « *J'aime beaucoup le petit directoire de vie mariale qui me permet de m'unir quotidiennement à Notre-Seigneur par l'union à sa sainte Mère.* »

☞ « *J'en profite pour vous exprimer toute ma gratitude et vous dire que le petit directoire de la sainte Vierge est bien précieux.* »

☞ « *Soyez vivement remercié pour l'image de la consécration qui me rappellera, jour après jour, cette si belle retraite où nous attendait la sainte Vierge Marie.* »

☞ « *[Merci] pour le bulletin mensuel qui m'apporte de profonds conseils.* »



❖ **1245 membres** au 30 avril 2008.

❖ **Le samedi 3 mai 2008,**
la sainte messe sera célébrée pour
les membres vivants et défunts.

Le même jour, les membres
peuvent gagner une **indulgence plénière.**

❖ **Veillez prier** pour le repos de l'âme de :
Mme Chantal Saclier de la Bâtie (49),
M. Joseph de Tarade (01), Mme Paule Préaud (69),
membres défunts de la *Confrérie.*

❖ Merci de **signaler**
les changements d'adresses
et de libeller les dons à l'ordre de :
Fraternité Saint-Pie X – C. M. R. C.

❖ *Responsable de la publication :*
Abbé Guy Castelain, *F. S. S. Pie X.*

❖ *Impression : Team Rush Villeurbanne (69)*